

## [Texte]

They also say that our country's social support and industrial relation systems are far behind the times and have not kept pace with dramatic and rapid changes in social and family patterns of life. We have covered the background of day care in Canada. As you will notice, the problems that existed then still exist now. Child care is still treated and funded as a welfare user-fee service.

Modern families of the 1980s need child care. The extended family of the past no longer exists. In P.E.I., approximately 70% of women between the ages of 20 and 40 years of age are in the labour force. They are not working by choice but because they require two incomes to make ends meet.

Statistics Canada estimates that 48% of two-income families would be below the poverty line if either parent quit the job. In P.E.I., our 29 day care centres are centred mainly in three large urban areas. There are 16 centres in the greater Charlottetown area, three in Summerside, and three in Montague.

These figures show that larger areas of P.E.I. are unserved and that the parents have to resort to unlicensed child care. This problem has been partially alleviated by a project that opened 24 family day care homes in the past year. But obviously a great deal more has to be done.

Also in P.E.I., we have only one licensed facility specializing and opened to provide care to school-aged children before and after school, although several of the day care centres provide this service, too. Our child care support system in P.E.I. remains fragmented and inconsistent. It rests on the user-fee system and is archaically linked to the Canada Assistance Plan.

This means that to acquire subsidizations parents are required to undergo a rigorous and demeaning means-of-needs test. Parents earning an average wage cannot meet the criteria on P.E.I. They pay between \$250 to \$500 per month for day care space. In P.E.I., there are approximately 118 child care centres with space for about 1,200 children. In 1985, there were 12,000 children under school age in this province.

Total government expenditure on child care support through tax deductions, the Canada Assistance Plan and CEIC allowances for dependents comes to a mere \$154 per year per child under 12 in Canada with parents in the official labour force.

We feel the lack of government funding, which is the major underlying problem, remains with us. This is a deplorable situation. We are consistently told by politicians that the

## [Traduction]

Nos membres disent également que le système social, le système des relations industrielles de notre nation sont surannés et qu'ils n'ont pas suivi les changements rapides et dramatiques qui se sont produits dans les milieux sociaux et familiaux. Dans notre mémoire, nous avons tracé un bref historique de la garde des enfants au Canada. Comme vous le remarquerez, les problèmes qui existaient il y a des années, existent toujours. La garde des enfants est toujours traitée et financée comme s'il s'agissait d'un service social dont les utilisateurs doivent verser des droits.

Les familles modernes des années 1980 ont besoin de services de garde d'enfants. La famille étendue n'existe plus. À l'Île-du-Prince-Édouard, environ 70 p. 100 des femmes âgées d'entre 20 et 40 ans travaillent. Elles ne travaillent pas parce qu'elles le veulent, mais bien parce qu'il faut deux revenus pour assurer la survie de leur famille.

Statistique Canada est d'avis que 48 p. 100 des familles à deux revenus auraient un revenu inférieur au seuil de pauvreté si un des conjoints devait cesser de travailler. Les 29 garderies de l'Île-du-Prince-Édouard sont situées principalement dans trois grandes régions urbaines; il y a 16 centres dans la région métropolitaine de Charlottetown, 3 centres à Summerside et 3 à Montague.

Ces chiffres révèlent que dans une grande partie de l'Île-du-Prince-Édouard, il n'existe pas de services de garderie et que les parents doivent alors faire appel à des services non autorisés. Ce problème a été réglé en partie grâce à un projet qui a assuré la création de 24 garderies familiales au cours des 12 derniers mois. Évidemment, cela ne suffit pas.

Il n'existe à l'Île-du-Prince-Édouard qu'un centre autorisé qui offre ces services exclusivement aux enfants d'âge scolaire avant et après les heures d'école; cependant, plusieurs garderies offrent ce service. Le système des soins pour enfants à l'Île-du-Prince-Édouard est fragmenté et peu conséquent. En effet, il est fondé sur le système de financement à même les droits payés par l'utilisateur et est lié, comme il l'était jadis, au Régime d'assistance publique du Canada.

Ainsi, les parents qui désirent obtenir des subventions doivent faire l'objet d'un test humiliant et strict lors duquel on détermine leurs besoins en fonction de leurs revenus. Les parents qui gagnent un salaire moyen ne répondent pas aux critères prévus pour l'Île-du-Prince-Édouard. Ils doivent donc payer entre 250\$ et 500\$ par mois pour une place en garderie. À l'Île-du-Prince-Édouard, il existe environ 118 garderies qui offrent environ 1,200 places. En 1985, il y avait dans notre province 12,000 enfants d'âge préscolaire.

Par l'entremise de dégrèvements fiscaux, du Régime d'assistance publique du Canada et d'allocations spéciales accordées par la CEIC pour les personnes à charge, le gouvernement n'offre pour la garde des enfants que 154\$ par année par enfant âgé de moins de 12 ans et dont les parents travaillent.

Nous sommes d'avis que le principal problème, soit le faible financement accordé par le gouvernement, n'a pas changé. La situation est déplorable. Les hommes et les femmes politiques nous disent sans cesse que les enfants sont la plus importante